Ecole Primaire de Villeperdue
3 Chemin de la Godinière
37260 Villeperdue
Téléphone : 0247262959
Mail : ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école
du jeudi 6 novembre 2025

Personnes présentes :
Enseignants : Mme ROCHE Stéphanie, M. MAC Kévin, Mme COUTANT Muriel, Mme BURGUY Caroline, et M. GOSSAUME Josselin
Directrice : Mme VANNIER Chantal
Les représentants de la municipalité : Mme BONNARDEL Sandra, M. LAUMON
Les représentants des parents d'élèves : (**titulaires**, *suppléants*)
Mme JOUTEUX Fanny, Mme MASSE Tiffany, Mme MORCHOISNE Cécile, Mme COLIN Héloïse, Mme BOUDJELLOULI Fanny, *Mme MOREAU Gwendoline, Mme FRESNEAU Morgane*
Représentante du RASED : Mme LEGRET Christèle

Personnes excusées :
IEN : Mme VIGOUROUX Valérie
Les enseignants :M. YVON Nicolas, M.PEREZ Julien
Parents élus :
Représentant du RASED : Mme LESTIENNE Laetitia
Les ATSEM : Mme LELARGE Estelle, Mme OUVRARD Justine, Mme CORDIER Maëlle

Secrétaire de séance : Mme Coutant
Le conseil débute à 18h00.

Rappel de l'ordre du jour :

1 * Élections des représentants de parents d'élèves.
2 * Modalités d'élections pour le prochain scrutin
3 * Règlement intérieur.
4 * Effectifs, organisation des classes et des enseignements.
5 * Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires).
6 * Hygiène, santé et sécurité.
7 * Travaux en cours et prévisions – présentation du budget de l'école
8 * Coopérative scolaire.
9 * Projets pédagogiques et réalisations.
10 * Dates à retenir.

Approbation du PV du précédent Conseil d'école

Le PV du précédent Conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

1 - Élections des représentants de parents d'élèves ;

Les élections ont eu lieu **le vendredi 9 octobre 2026,** avec un vote par correspondance uniquement. Le taux de participation de 60,44 % (55,39 % l'an passé) sur 182 inscrits. La liste unique est donc élue avec 105 suffrages valablement exprimés.

Sont élus dans l'ordre de la liste :

Titulaires : **Mme JOUTEUX Fanny, Mme BODARD Magella, Mme MASSE Tiffany, Mme MORCHOISNE Cécile, Mme COLIN Héloïse, Mme BOUDJELLOULI Fanny.**

Suppléants : Mme MOREAU Gwendoline, *Mme ROUGIER Angélique, Mme FRESNEAU Morgane, Mme BLANC Émilie,*

Les enseignants souhaitent la bienvenue à la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves.

Le Conseil d'Ecole est une instance institutionnelle officielle, présidée par la directrice de l'école qui propose un ordre du jour et envoie les invitations. Les autres membres du Conseil d'Ecole peuvent proposer l'ajout de points à l'ordre du jour au moins 8 jours avant la date du Conseil d'Ecole.

Les missions et le fonctionnement du Conseil d'école :

Un règlement de fonctionnement a été établi pour clarifier les missions et le fonctionnement du Conseil d'École :

***

Règlement de fonctionnement du Conseil d'École

Le Conseil d'Ecole est une instance institutionnelle officielle, présidée par la directrice de l'école qui propose un ordre du jour et envoie les invitations. Les autres membres du Conseil d'Ecole peuvent proposer l'ajout de points à l'ordre du jour au moins 8 jours avant la date du Conseil d'Ecole.

Les missions du Conseil d'école :

Vote le règlement intérieur de l'école.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école :

- Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école et des locaux ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants à besoins particuliers ;
- Les activités périscolaires et la restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants.

Le fonctionnement du Conseil d'école :

Les membres décisionnaires du Conseil d'école – c'est-à-dire ceux qui votent les décisions - sont :

- L'ensemble des enseignants de l'école et le directeur,
- Deux représentants de la commune,
- Six représentants de parents d'élèves (selon le nombre de classes de l'école),
- Un représentant du RASED,
- Le cas échéant, un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

Article 1 :
La directrice adresse une invitation aux participants une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil d'École.

Article 2 :
Si l'ordre du jour nécessite l'intervention d'une personne extérieure au Conseil, il convient d'en aviser la directrice un mois avant la réunion du Conseil d'École.

Article 3 :
Les membres du Conseil d'École peuvent porter des questions à l'ordre du jour, s'ils en manifestent l'intention à la Directrice au moins 9 jours avant la tenue du Conseil d'École.

Article 4 :
La directrice invite l'ensemble des représentants de parents d'élèves (titulaires et suppléants). Toutefois, seuls six représentants présents (dans l'ordre de la liste électorale) peuvent participer aux débats et aux votes.

Article 5 :
Les membres du Conseil d'École s'accordent sur un vote à main levée. Cependant, à la demande d'un de ses membres, un vote à bulletins secrets pourra être organisé.

Article 6 :
Lors d'un Conseil d'École, aucune situation personnelle ne saurait être abordée.

Article 7 :
Le PV du Conseil d'école sera envoyé par mail à l'ensemble des membres de l'école et à toutes les familles.

Article 8 :
Le PV est adopté ou modifié lors du Conseil suivant.

Article 9 :

Les dates des 2ème et 3ème Conseils d'École sont indiquées dans le PV du Premier Conseil d'École.

Article 10 :
Les représentants de parents élus contribuent à l'organisation des élections de l'année suivante (ex : mise sous plis du matériel de vote).

***

2 – Modalités de vote pour le prochain scrutin.

L'équipe enseignante propose la mise en place du scrutin informatisé via l'ENT PrimOT pour le prochain scrutin (en octobre 2027).

En cas d'impossibilité technologique, la reconduction du vote par correspondance uniquement serait mise en place pour le prochain scrutin, avec préparation du matériel de vote par les représentants élus en 2026.

VOTE : Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3 - Règlement intérieur.

Lecture du règlement intérieur de l'école (en annexe). Rappel de la Charte parents-école + Charte de la laïcité + flyer NAH

Vote pour l'approbation du règlement intérieur.

Règlement intérieur de l'école approuvé à l'unanimité.

Le règlement sera envoyé par mail aux parents et doit être lu en famille. Les parents et les enfants s'engagent à respecter le règlement intérieur en signant leur accord sur le bordereau qui sera collé dans les cahiers de liaison des élèves.

4 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements.

L'école accueille actuellement 118 élèves répartis sur les 6 classes.

- Classe de M. MAC, classe 1 : 20 élèves : 14 élèves de Petite Section et 6 élèves de Moyenne Section.
- Classe de Mme ROCHE, classe 2 : 21 élèves : 12 élèves de Moyenne Section et 9 élèves de Grande Section.
- Classe de M. GOSSAUME, classe 3 : 19 élèves : 6 élèves de GS et 13 élèves de CP.
- Classe de Mme COUTANT, classe 4 : 21 élèves : 10 élèves de CE1 et 11 élèves de CE2.
- Classe de Mme BURGUY, classe 5 : 19 élèves de CM1.
- Classe de Mme VANNIER et M. YVON, classe 6 : 18 élèves : 6 CM1 et 12 CM2.

Un nouvel élève devrait arriver…

Concernant les enseignants : M. YVON assure la décharge de direction le jeudi et un vendredi sur trois. M. PEREZ est titulaire remplaçant rattaché à l'école de Villeperdue.

Concernant les ATSEM :

Mme Maëlle CORDIER a rejoint Mme Estelle LELARGE et Mme Justine OUVRARD dans l'équipe des ATSEM de l'école. La mairie gère aussi l'accueil de stagiaires en formation « petite enfance » qui sont une aide appréciée par les enseignants des classes maternelles.

Concernant les AESH :

Mme Delphine GRAB (24h par semaine) et Mme Ophélie HARCHE (20h par semaine) exercent une aide individuelle dans les classes. Mme HARCHE a manifesté son souhait d'une réorientation. Elle devrait partir en formation début décembre. La question de son remplacement a été posée aux services compétents, sans réponse à ce jour. Pour rappel, 7 enfants de l'école ont reçu une notification d'aide humaine par la MDPH, dont une élève en accompagnement individuel.

Concernant les élèves :

La campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2027 a débuté : il s'agit de prévoir les effectifs pour l'année prochaine afin d'anticiper notamment sur les besoins matériels et humains.

Avec le départ de 12 CM2 en fin d'année et l'arrivée prévue de 21 PS, les effectifs de l'école devraient augmenter un peu l'an prochain. 118 + 1 + 9 = 128

Grâce à la collaboration avec la mairie, nous sommes en mesure d'évaluer au plus juste les prévisions d'effectif, qui doivent également tenir compte des nouveaux arrivants sur la commune. Un courriel a été envoyé aux familles de l'école pour compléter cette information. Il est important que les familles ayant un enfant né en 2024 prennent dès maintenant contact avec la mairie et l'école pour préparer la rentrée prochaine. Après une pré-inscription en mairie, les inscriptions pour la rentrée de septembre 2027 seront finalisées les 25 mars après-midi et 26 mars au matin, à l'école.

Service civique :

L'école a reçu en entretien une seule candidate au poste de service civique. Mais cette personne ne satisfaisait pas aux exigences de la fonction. Nous remercions les mairies de Villeperdue et de Thilouze qui ont relayé cette offre d'emploi auprès de leurs administrés respectifs.

5 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activité pédagogiques complémentaires).

Le RASED

Le Réseau d'Aides aux Élèves en Difficulté (RASED) : il y 2 personnes sur le secteur : la psychologue scolaire (Mme LESTIENNE) et la maîtresse à dominante pédagogique (Mme LEGRET) qui intervient sur demande d'aide des enseignants.

La psychologue peut être contactée directement par les parents d'élèves. Elle réalise ses bilans psychologiques sur le temps scolaires. Les parents sont avertis systématiquement lorsqu'elle rencontre un élève et ils ont la possibilité de refuser. Elle propose des entretiens « famille » à Monts. Elle peut réaliser des observations en classe. Elle intervient lors des Équipes Éducatives, des Équipes de Suivi de Scolarisation.

La mairie finance en partie les fournitures du RASED, à hauteur de 1€ par élève chaque année scolaire.

Évaluations Nationales :

Les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) ont passé début septembre les évaluations nationales.
Le but des évaluations nationales est, pour l'école, de situer le niveau des élèves, afin de renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter).

En français sont évalués les domaines suivants : lire à voix haute, compréhension orale et écrite, écriture de syllabes et de mots, et, à partir du CE2, des questions lexicales et grammaticales.
En mathématiques sont évalués les domaines suivants : calcul mental, numération, résolution de problème, géométrie.

Ces évaluations impliquent une surcharge de travail importante pour les enseignants. Il ne s'agit pas de la passation qui est faite sur le temps de classe, mais du travail qui en découle… La saisie informatique de ce que les élèves ont produit, l'analyse des résultats et les rendez-vous individuels à organiser et à mettre en œuvre. Enfin, ces évaluations font l'objet d'un suivi de cohortes au sein de l'équipe d'enseignants, pour définir ensemble les grandes orientations de l'école.

Tout ce travail supplémentaire intervient en tout début d'année, alors que les habitudes de classe ne sont pas encore installées…

Cohorte des CP

Les évaluations nationales de début d'année en CP évaluent les acquis sur les apprentissages de Grandes sections.
En français, ils sont évalués sur la compréhension orale et le vocabulaire, la phonologie, et la connaissance des lettres
En mathématiques, ils sont évalués principalement sur la connaissance des nombres jusqu'à 10.
Il y a quelques fragilités en français en phonologie et dans la résolution de problème en mathématiques pour quelques élèves.
Les CP passeront une deuxième série d'évaluations nationales au mois de janvier.

Cohorte des CE1

Cohorte des CE1

En français, les résultats des CE1 révèlent de bons acquis en :

– compréhension de phrases et de textes (à l'oral comme en lecture silencieuse)

– vitesse de déchiffrage de mots et de texte

– écriture de syllabes et de mots (en légère baisse cependant par rapport à l'année précédente).

On note un score faible en vocabulaire.

En mathématiques, une majorité d'élèves de CE1 maîtrise aisément les compétences relatives à :

– la numération (lire et écrire des nombres)

Les difficultés résident davantage dans la résolution de problèmes, en calcul mental et dans le dénombrement des collections au-delà de 100.

Cohorte des CE2

En français, les résultats des CE2 révèlent de bons acquis en :
– compréhension de phrases et de textes (à l'oral comme en lecture silencieuse)
– grammaire : différencier les classes de mots, reconnaître le sujet et le verbe
– vocabulaire
On note des scores un peu faibles en repérage dans l'identification du temps du verbe, en dictée et en vitesse de lecture à voix haute.
En mathématiques, pour les élèves de CE2, les évaluations nationales ne montrent aucune difficulté en numération (sauf pour dénombrer des collections). Les résultats aux tests de calcul rapide et en résolution de problèmes sont les points très fragiles.

Cohorte des CM1

Les acquis sont bons en fluence, compréhension orale et écrite, lexique. Des résultats plus mitigés en reconnaissance des temps de conjugaison et accords sujet/verbe. En maths, les résultats sont bons en résolution de problèmes, numération, placement sur une droite graduée. Des scores plus faibles en mémorisation de procédures et faits numériques, et opérations posées.

Cohorte des CM2

C'est en CM2 que les écarts se creusent le plus au sein d'une cohorte. Si certains élèves ont parfaitement réussi dans la plupart des domaines, d'autres montrent des fragilités partout. C'est la limite de ces évaluations qui font la photographie d'une cohorte à une date donnée, et ne prend pas en compte les adaptations faites en classe et les progrès des élèves réalisés grâce à ces adaptations.
Les fragilités en début de CM2 portent en français essentiellement sur la grammaire et l'orthographe grammaticale, les deux étant liés.
En mathématiques, c'est la mémorisation des faits numériques qui est la plus échouée : maîtrise des tables, calculs automatisés…
Les points d'appui sont la compréhension d'un texte entendu et l'orthographe lexicale en français, la maîtrise des nombres entiers et les opérations posées en mathématiques.

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Dans le service des enseignants, il est prévu un temps annualisé face aux élèves en groupes restreints.

60 h d'activités pédagogiques complémentaires (APC) réparties ainsi :

- 36 h en présence d'élèves (aide aux élèves en difficulté en lecture)
- 24 h de préparation (identification des besoins des élèves, organisation des APC, articulation avec le projet d'école ...).

Les APC sont organisées de 16h30 à 17h30 sur autorisation des parents d'élèves. (16h20-17h20 en maternelle)

Les parents doivent impérativement informer les enseignants et la garderie des modalités de départ de l'école des élèves à l'issue des APC.

6 - Hygiène, santé et sécurité.

Labellisation pHARe

L'école de Villeperdue a reconduit son label « pHARe » l'an dernier.

Dans le cadre de cette labellisation pHARe, une mobilisation de l'école autour de la prévention des situations de harcèlement est faite lors de la journée « contre le harcèlement » du 5/11/2026.

Journée contre le harcèlement

Il a été demandé aux élèves de toutes les classes d'avoir un accessoire bleu.

Classe 1 :

Travail à partir d'un album. Création collective.

Travail sur le vocabulaire.

Classe 2 :

En classe 2, il y a eu une séance de langage (petite scène de théâtre inventée), les messages clairs ont été abordés et des fresques collectives en arts visuels ont été réalisées ainsi qu'une photo de groupe prônant la bienveillance entre eux. Un album sur ce thème a été lu en classe.

Classe 3 :

Travail autour de l'album « Rouge » de Jan de Tinder.

Lecture de l'album et débat.

Classe 4 :

- jeux de rôles
- club lecture sur le thème du harcèlement
- passation du questionnaire « Non au harcèlement » par les CE2

Classe 5 :

Journée contre le harcèlement classe 5 :

– débat autour de la notion de harcèlement, visionnage de vidéo
– recherche d'un slogan à afficher dans les couloirs et à divers endroits stratégiques dans l'école
– passation du questionnaire « Non au harcèlement »

Classe 6 :
Questionnaire « Non au harcèlement »
Vidéo et débat en classe

Exercices de sécurité
Alerte incendie : Le premier exercice s'est déroulé le jeudi 10 septembre à 10h25. Un représentant de la mairie, M. Laumon, a assisté à l'exercice. Evacuation en 2 minutes maximum pour l'ensemble des classes.
Site mairie :
Le système d'alarme fonctionne correctement et l'exercice s'est bien déroulé.
Site Godinière :
Le signal émanait de la classe 6. M. Yvon a utilisé le système d'alerte du bâtiment… le bâtiment de la classe 6 a été évacué très rapidement. Les autres classes ont évacué ensuite, sur sollicitation orale de la directrice, le système d'alerte ne pouvant pas être entendu d'un bâtiment à l'autre…

PPMS : 2 exercices sont à effectuer. Un exercice PPMS attentat/ intrusion a eu lieu le vendredi 9 octobre. La synthèse de l'exercice a été envoyée à la mairie et aux services de l'Éducation Nationale.

Site mairie :
L'alerte a été prise en compte par les deux classes qui évoluent dans le même bâtiment.
Cet exercice semble toujours très long pour les plus jeunes. L'objectif est donc de les amener à garder le silence le plus longtemps possible…

Site Godinière :
Le « carillon » a été utilisé.
Le signal (carillon) a été perçu par toutes les classes, mais pas dans la salle de la garderie, dans laquelle était installée l'infirmière scolaire lors de l'exercice.

La communication entre les différentes classes s'est plutôt bien passée, par le biais des téléphones portables des enseignants (présence d'une remplaçante qui a communiqué son numéro personnel avant le début de l'alerte).

Les 6 classes se sont confinées.

Le second exercice, PPMS risque majeur, sera fait avant les vacances d'hiver.

7 - Travaux en cours et prévisions.

Nous remercions la commune pour les travaux qui ont été réalisés à la demande des enseignants pour le bien-être, la sécurité de tous et au service des enseignements.

Nous tenons à remercier à nouveau les employés communaux qui font toujours de leur mieux avec une grande réactivité, pour le bien-être de tous.

Côté Godinière

Le préau a été repeint. L'écusson et les drapeaux seront remplacés. Des ventilateurs ont été installés en classes 3, 4 et 6. Prévus pour la classe 5 ?

Récupération d'ordinateurs : don par Mme Paul, parent d'élève.

Tablettes en maternelle : Suite à la canicule, de nombreuses tablettes sont tombées en panne… un certain nombre de tablettes pourra être réparé, les autres non.

Nouveau parking

L'extension du parking côté Godinière est achevée avec quelques nouvelles places. La végétalisation est très appréciée. Les places ne sont pas très larges…

Mise à disposition du Verger de Célestin

Le terrain jouxtant la cour a été aménagé pour permettre un accès direct de la cour de l'école. Les élèves ont pu y accéder dès le mois de septembre pour diverses séances de travail (sciences, lecture, poème, photos de classes, chants…). Un grand merci à la mairie, mais aussi aux donateurs des sièges et tables qui meublent désormais le terrain et facilitent la « classe dehors ».

*** Investissements**

L'école n'a pas de budget propre. C'est la commune qui finance la plupart des achats réalisés : fournitures, photocopies, fonctionnement, investissements…

Cette année, les 1000 € alloués pour investissements ont été utilisés pour l'achat de vélos pour la maternelle avec quelques ballons.

8 - Coopérative scolaire ;

Bilan financier de l'association USEP Villeperdue
Solde au 01/09/2026 :**808,33€**

Dépenses		Recettes	
- Acompte transports	**50**	**- Participations des parents**	**1337,5**
- Frais de tenue de compte	**5,39**	**- Don entreprise**	**500**
- Achat panier de basket	**5**		
TOTAL	**58,39**	**TOTAL**	**1837,5**

A venir :

+ dépenses :

- Cotisation USEP
- Transports sorties
- frais de tenue de compte
- Achat des calendriers

+ recettes :

- vente des photos de classes
- participation mairie
- vente des calendriers

Solde au 05/11/2026**:2587,44**

Les comptes et les factures sont disponibles auprès du trésorier de la coopérative scolaire.

9 - Projets pédagogiques et réalisations :

Nouveau Projet d'école :

Le nouveau Projet d'Ecole a été validé par l'IEN.

Il s'articule autour de trois grands axes :
Axe 1 : Progresser
Axe 2 : Faire société
Axe 3 : Se caractériser

L'équipe enseignante a, au travers de ces 3 axes, identifié 3 objectifs principaux :

1 - Résolution de problèmes et calcul automatisé, dans le but d'améliorer les résultats aux évaluations nationales dans ces domaines.
→ viser la rédaction des calculs lors de la résolution de problèmes
→ aborder chaque année les différents types de problèmes
→ établir une progression en calcul mental
→ favoriser des automatismes de calcul.

2 – Faire du lien
→ entre élèves
→ entre les différents niveaux de classe
→ entre les deux sites
→ au sein de l'équipe enseignante, avec les ATSEM, AESH…
→ par des projets communs
→ avec les partenaires de l'école : mairie, ALSH, Institution, stagiaires…

3 – Climat scolaire
→ lutter contre le harcèlement et les discriminations
→ développer les compétences psychosociales et l'empathie
→ développer l'engagement effectif et la coopération des élèves
→ développer l'autonomie des élèves (messages clairs, auto-évaluations, autocorrections…)

Elections de délégués de classes

L'un des points forts du futur projet d'école est la mise en place de délégués dans chacune des classes élémentaires. Des élections ont été organisées au sein des 4 classes élémentaires.

Photographie scolaire :

La traditionnelle photographie scolaire a eu lieu le jeudi 25 septembre avec le même photographe que l'année dernière.

Classes 2, 3 et 4 : sortie rando-contée au domaine de Candé le vendredi 02/10

Le vendredi 2 octobre, les classes 2 (+ les MS de Mr Mac), 3 et 4 ont participé à la Rando-contée organisée par l'USEP au château de Candé à Monts.

Chaque classe avait un parcours à faire dans le parc. Elles devaient rejoindre des points précis où on leur proposait une lecture d'album et un atelier en lien avec l'histoire lue.
Tout c'est très bien passé. Les enfants étaient ravis.
Les 6 MS de la classe 1 sont partis avec la classe 2 ainsi que la classe 3 et 4 pour réaliser une Rando contée, avec la collaboration de l'USEP 37, au Domaine de Candé à Monts.
Cela a permis à tous les MS d'être réunis sur la journée et de travailler ensemble. De la marche, des énigmes, des jeux et des lectures d'albums ont rythmé la journée des élèves.

Visite de ferme pour les PS

De leur côté, les PS sont partis visiter la ferme Les Marsaules à Villeperdue. Comme à l'accoutumée, la famille ROY a très bien accueilli et a interagi avec les élèves pour leur montrer plusieurs de leurs bêtes et répondre aux questions. Cela a permis de retravailler sur le vocabulaire d'un des thèmes de la période 1 à savoir les animaux de la ferme. Les enfants ont pu prendre un petit en-cas proposé par la famille ROY, que l'école remercie encore une fois pour leur accueil.

Semaine du goût du 12 au 16 octobre.

En classe 1, il y a eu dégustation d'aliments salés, sucrés, croustillants... (adaptée aux petites sections) pour évoquer les ressentis et découvrir de nouveaux goûts.
En classe 2, des données scientifiques ont été rajoutées car sur la même semaine il y avait la semaine des sciences. Les élèves ont réalisé 8 recettes avec le changement d'état de la matière (caramel, chocolat fondu puis durci, glaces et sorbets...) réactions chimiques (le volcan à manger, le gâteau nuage...) ou la densité des aliments (cocktail à étage sans mélange). Une dictée à l'adulte a vérifié la compréhension des expériences culinaires.
Les deux classes remercient les parents qui ont apporté comme chaque année tous les ingrédients.
classe 3 : Le jeudi 15 octobre, la classe a participé à la semaine du goût afin de découvrir de nouvelles saveurs salées, sucrées, amères, acides.
Au programme, dégustation de fruit du dragon, citron, gingembre, carotte violette, pesto, mangue, fruits de la passion, confiture… et bien d'autres.

Formation musicale

Cette année, l'école accueille à nouveau des stagiaires « première année » du CFMI. Dans un premier temps, les classes 5 et 6 sont concernées avec l'accueil d'un binôme d'étudiants.

En février, c'est l'ensemble des classes qui pourra bénéficier des interventions d'un autre binôme, le mardi. La mairie a été sollicitée pour prendre en charge le repas de midi de ces stagiaires. La mairie financera également les déplacements des stagiaires du CFMI.

classes 5 et 6 : Début des interventions des étudiants du CFMI le mardi 13/10.

Marche solidaire Octobre Rose :

La marche rose a eu lieu le vendredi 16 octobre sous un soleil radieux, avec la présence de Sophie Auconie qui a fait un beau discours très bien adapté aux enfants, côté Godinière. Côté mairie, les enseignants ont juste évoqué un soutien aux personnes malades.

La mairie était également présente avec M Dupey et Mme Bonnardel, ainsi que de nombreux parents et anciens parents d'élèves venus encadrer cette marche. Les élémentaires ont marché environ 6km, et les maternelles 2km500.

Les élèves de chaque classe portaient un petit accessoire rose

Bibliothèque :

Les élèves sont accueillis toutes les 2 ou 3 semaines, les maternelles et la classe 6 le lundi et les classes 3, 4 et 5 le jeudi, depuis le 2 novembre.

Route du Rhum :

Depuis le 2/11, les élèves de la classe 6 naviguent virtuellement sur un trimaran identique à celui de Charly Capelle. L'occasion pour les élèves de rencontrer en visio le navigateur avant la course, de comprendre les bases de la navigation à la voile, de mutualiser leur réflexion sur la route à prendre en tenant compte des vents, de se situer en longitude et latitude sur le globe terrestre, de se repérer sur la rose des vents, de pratiquer des conversions (mille nautique, vitesse en nœud…), d'acquérir un lexique spécifique (voilure, babord, tribord, naviguer au largue, au grand largue, virer de bord…).

Cérémonie des Morts pour la France : 5/11

Les classes 5 et 6 ont élaboré une cérémonie : lecture du poème Liberté, minute de silence, hymne national, écoute d'un discours, remise de bleuets dans une capsule temporelle et hymne à la paix ont rythmé cette cérémonie, réalisée devant l'écusson et les drapeaux et en présence de trois représentants de la commune.

Développement durable :

Pour les classes 4 et 5, un atelier « super Loopi » aura lieu le 6 novembre dont le thème est le cycle de vie d'un jouet. Les élèves découvriront les bases de l'économie circulaire et solidaire sous forme de jeu collaboratif, avec une mise en action à la maison sous forme de mission secrète.

Ecole et Cinéma :

Grâce au financement des transports par la CCTVI, l'école peut à nouveau participer au projet « Ecole et Cinéma ».

2 projections pour les classes 1 et 2
3 projections pour les autres classes

- 1 film d'animation
- 1 film du patrimoine
- 1 film fiction-documentaire

Cycle 1 :
- Petites casseroles
- La petite fabrique de nuages

Cycle 2 :

- Ernest et Célestine
- Le Kid
- La vallée des loups

Cycle 3 :
- Dounia et la princesse d'Alep – lundi 14/12
- Le Kid
- L'école du bout du monde

Interventions du Service Sanitaire :

Dans le cadre du service sanitaire, des étudiants viendront dans la classe 5 pour une sensibilisation sur le thème de l'hygiène corporelle.

Une intervention a eu lieu pour les classes 1 et 2 ce jeudi 5/11, portant sur l'activité physique…

Conseil municipal des jeunes : 12 novembre

Les élèves de CM1 et CM2 sont sollicités par la mairie pour constituer un Conseil Municipal des Jeunes. Les élus viendront présenter ce projet aux élèves le jeudi 12/11.

Natation scolaire :

Les séances auront lieu :
- les mardis et jeudis matin en janvier pour les classes 5 et 6.
- les jeudis après-midi du 2 février au 10 avril pour les classes 3 et 4.

Histoire et préhistoire…

Classe 2: projet de l'année : le voyage dans le temps en visitant les périodes anciennes et d'autres civilisations avec une sortie au musée de la préhistoire prévue en fin d'année.

Spectacle de Noël :

L'APE offre un spectacle aux élèves le 15 décembre au matin.

L'équipe enseignante remercie vivement les membres de l'APE pour leur engagement aussi bien sur le plan humain que sur le plan financier.

10 - Dates à retenir :

Les prochains conseils d'école auront lieu les jeudi 4 février et mardi 13 mai à 18h.

Fête de l'école : vendredi 18 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.
La réunion se termine par un moment convivial…

La directrice, Mme Vannier